



## LA TOUTE PETITE, PETITE BONNE FEMME

Jean-Louis Le Craver

© Didier jeunesse, 1998, collection « À petits petons »

Il était une fois une toute petite, petite bonne femme qui avait une toute petite, petite poule.

Et voilà qu'un jour, la toute petite, petite bonne femme dit à sa toute petite, petite poule :

– Ah ! ma cocotte, si tu m'as pondu un tout petit, petit œuf, eh bien moi, je vais me faire une toute petite, petite omelette.

La toute petite, petite bonne femme est allée dans le poulailler, et là, dans le nid de la toute petite, petite poule, elle a trouvé un tout petit, petit œuf.

Alors, avec ce tout petit, petit œuf, la toute petite, petite bonne femme s'est fait une toute petite, petite omelette, et quand la toute petite, petite omelette fut cuite, elle l'a posée sur le bord de sa toute petite, petite fenêtre pour la faire refroidir.

Mais voilà qu'une mouche, tzzz !... est venue se poser sur le bord de la toute petite, petite fenêtre, a mangé la toute petite, petite omelette et puis s'est envolée.

Alors là, la toute petite, petite bonne femme, très, très en colère est allée trouver le chef de la police et elle a dit comme ça :

– Monsieur le commissaire, voilà ce qui s'est passé : avec le tout petit, petit œuf de ma toute petite, petite poule, je me suis fait une toute petite, petite omelette et quand ma toute petite, petite omelette fut cuite, je l'ai posée sur le bord de ma toute petite, petite fenêtre pour la faire refroidir. Mais voilà qu'une mouche, tzzz !... est venue se poser sur le bord de ma toute petite, petite fenêtre, a mangé ma toute petite, petite omelette et puis s'est

envolée. Cette mouche est une voleuse. Monsieur le commissaire, vous devez l'arrêter pour la mettre en prison.

Monsieur le commissaire de police a donné un gros, gros bâton à la toute petite, petite bonne femme et il a dit :

– Écoutez madame, cette mouche, moi, je ne veux pas l'arrêter, je ne veux pas la mettre en prison, mais quand vous la verrez, vous lui donnerez de ma part un bon coup de bâton.

Justement, une mouche, tzzz !... venait de se poser sur le nez de monsieur le commissaire.

Alors la toute petite, petite bonne femme a levé son bâton et pan ! elle a donné un grand coup sur la mouche.

– Tiens voleuse ! ça t'apprendra à manger ma toute petite, petite omelette !

Et la toute petite, petite bonne femme s'en alla.

Monsieur le commissaire de police n'avait rien à dire ; mais il a dû mettre un gros, gros pansement sur son nez, pour cacher la grosse, grosse marque rouge laissée par le gros, gros bâton de la toute petite, petite bonne femme.

Et trotte, trotte la souris  
Voilà qu' mon conte, il est fini.

Édition 1998 illustrée par Delphine Grenier ; édition 2020 illustrée par Élisabeth Gehin

*Le conte de la mouche tuée sur le nez du juge est largement répandu autour du Bassin méditerranéen. La présente adaptation s'appuie sur une version de la République de Saint-Marin collectée par Walter Anderson et reprise par Paul Delarue dans Incarnat blanc et or et autres contes méditerranéens, éditions des Quatre jeudis, 1955.*

[AaTh 1586 - *The Man in Court for Killing a Fly* + AaTh 2016 - *There Was a Wee Wee Woman, who had a wee wee cow*]

Histoire enregistrée dans « *Rira bien qui rira le dernier ! 3 histoires à écouter* » en 2008.

Paru en poche dans la collection « Les P'tits Didier » en 2010.